

DOSSIER D'INTERNAT - ELEVE MINEUR

Nouvelle inscription

Réinscription

FILLE

GARCON



Région
BRETAGNE

L'ELEVE

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance : __ / __ / ____

NUMERO DE TELEPHONE DE L'ELEVE : / / / / ... **ADRESSE** :

..... **VILLE** :

LES RESPONSABLES

Nom : Prénom :

Père / Mère / autre responsable :

FIXE : / / / / **PORTABLE** : / / / /

Nom : Prénom :

Père / Mère / autre responsable :

FIXE : / / / / **PORTABLE** : / / / /

PRISE EN CHARGE EN CAS D'URGENCE

L'inscription à l'internat est soumise à l'OBLIGATION pour les responsables d'être en capacité de récupérer l'élève interne 24h/24 en cas de **SITUATION D'URGENCE** (blessure, maladie...) ou de **SANCTION DISCIPLINAIRE** immédiate (Consommation d'alcool ou de stupéfiant, comportement dangereux...).

Nom : Prénom :, m'engage à venir récupérer l'élève dont je suis responsable dans les cas cités ci-dessus, 24h/24, en qualité de

Date : Signature :

Cette prise en charge d'urgence se fait en priorité par les responsables légaux. Nous vous conseillons de désigner une autre personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

Adresse :

FIXE : / / / / **PORTABLE** : / / / /

Lien avec l'élève :

Signature de la personne désignée :

Date :

BIENVENUE A L'INTERNAT DU LYCEE MAUPERTUIS

ATTENTION, LE NOMBRE DE PLACE A L'INTERNAT EST LIMITE. Le retour de ce dossier ne vaut pas pour inscription. Une confirmation ou refus par écrit sera apporté à toutes les nouvelles demandes.

Pour les réinscriptions, la réadmission n'est pas automatique. Chaque demande est réexaminée en fonction du nombre de place qui seront disponibles et de l'appréciation portée sur le comportement de l'élève tout au long de l'année écoulée.

L'acceptation de ce dossier d'inscription se fera sous certaines conditions :

- Distance domicile – Lycée.
- Obligation d'avoir un correspondant local pour les familles non véhiculées ou habitant à + 30km.
- Volonté de l'élève d'intégrer l'internat et capacité à respecter le règlement de l'internat.
- Volonté de se mettre au travail et respect de la vie en collectivité.

➤ Motivations de l'élève :

Classe et section pour la rentrée :

Orientation souhaitée pour l'année suivante :

Projet d'orientation (si déjà défini) :

.....

Pourquoi souhaitez-vous devenir interne au lycée Maupertuis à la rentrée prochaine ?

.....

.....

.....

.....

.....

J'ai lu et accepte le règlement intérieur de l'internat (P13 du règlement intérieur Annexe 2 – 2.INTERNAT, consultable sur le site du lycée rubrique documents téléchargeables) **ainsi que les contraintes liées à la vie en collectivité au sein d'un établissement (horaires, mise au travail, respect des assistants d'éducation...)**

➤ Les Responsables Légaux :

Adresse :

Distance Domicile – Lycée :Km

Quels sont les transports disponibles ?

Temps de trajet en transport :Heures etminutes

Merci de nous indiquer tout autre motif (familiaux, médicaux...) à prendre en compte dans la demande d'internat de votre enfant :

.....

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE MEDICAL DES ELEVES INTERNES



➤ Avez-vous des transmissions d'information de santé spécifiques à transmettre au service infirmier ?

OUI (Une fiche de renseignements Médicaux Confidentiels vous sera transmise) NON

➤ Traitements et prise de médicament



Conformément au règlement intérieur, tout traitement ou médicament doit être déposé à l'infirmier et accompagné de l'ordonnance correspondante. Cela qu'il s'agisse d'un traitement à l'année ou temporaire.

➤ Pour faciliter la prise en charge médicale des internes

- Bien remplir la fiche infirmerie fournit avec le dossier d'inscription administrative au lycée.

Prévoir que l'élève ai toujours avec lui les documents suivants :

- Carte d'identité
- Documents de Sécurité sociale :



Moins de 16 ans : - Photocopie de l'attestation sécurité sociale du parent dont l'élève est ayant droit.

- Photocopie de la carte de mutuelle du parent dont l'élève est ayant droit

Plus de 16 ans : - Carte Vitale de l'élève

- Photocopie de la carte de mutuelle du parent dont l'élève est ayant droit

Pour tout problème de santé, la famille est contactée. Cependant, pour les élèves de plus de 16 ans avec parent éloigné, vous pouvez prévoir le montant d'une consultation médicale afin de faciliter l'autonomie de l'élève face à un désagrément de santé minime.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements personnalisés. N'hésitez pas à nous contacter à l'infirmier du lycée Maupertuis.

L'équipe de Santé

OBJET : Sortie libre le mercredi après-midi

Extrait article IV-2.2 du règlement de l'internat

Pour rappel, le mercredi après-midi, les internes sont autorisés à sortir jusqu'à 18 heures précises.

Nous offrons la possibilité aux internes de rentrer chez eux le mercredi après-midi et de ne se présenter au lycée que le jeudi matin pour leur première heure de cours sur autorisation des responsables légaux, **sans décompte de la nuit d'internat.**

- Nous autorisons** notre enfant à quitter l'établissement à 12h le mercredi pour revenir le jeudi matin pour son premier cours.

Pour information, le mercredi, les dortoirs sont accessibles aux élèves à partir de 14h00.

Fait le :

Signature de l'élève

Signature des parents

DOSSIER D'INTERNAT - ELEVE MAJEUR

Nouvelle inscription

Réinscription

FILLE

GARCON

L'ELEVE

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance : __/__/____

NUMERO DE TELEPHONE DE L'ELEVE : / / / /

ADRESSE :

LES RESPONSABLES

Nom : Prénom :

Père / Mère / autre responsable :

FIXE : / / / /

PORTABLE : / / / /

Nom : Prénom :

Père / Mère / autre responsable :

FIXE : / / / /

PORTABLE : / / / /

PRISE EN CHARGE EN CAS D'URGENCE

L'inscription à l'internat est soumise à l'OBLIGATION pour les responsables d'être en capacité de récupérer l'élève interne 24h/24 en cas de **SITUATION D'URGENCE** (blessure, maladie...) ou de **SANCTION DISCIPLINAIRE** immédiate (Consommation d'alcool ou de stupéfiant, comportement dangereux...).

Nom : Prénom :, m'engage à venir récupérer l'élève dont je suis responsable dans les cas cités ci-dessus, 24h/24.

Date : Signature :

Cette prise en charge d'urgence se fait en priorité par les responsables légaux. Nous vous conseillons de désigner une autre personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

Adresse :

FIXE : / / / /

PORTABLE : / / / /

Lien avec l'élève :

Signature de la personne désignée :

Date :

BIENVENUE A L'INTERNAT DU LYCEE MAUPERTUIS

ATTENTION, LE NOMBRE DE PLACE A L'INTERNAT EST LIMITE. Le retour de ce dossier ne vaut pas pour inscription. Une confirmation ou refus par écrit sera apporté à toutes les nouvelles demandes.

Pour les réinscriptions, la réadmission n'est pas automatique. Chaque demande est réexaminée en fonction du nombre de place qui seront disponibles et de l'appréciation portée sur le comportement de l'élève tout au long de l'année écoulée.

L'acceptation de ce dossier d'inscription se fera sous certaines conditions :

- Distance domicile – Lycée.
- Obligation d'avoir un correspondant local pour les familles non véhiculées ou habitant à + 30km.
- Volonté de l'élève d'intégrer l'internat et capacité à respecter le règlement de l'internat.
- Volonté de se mettre au travail et respect de la vie en collectivité.

➤ **Motivations de l'élève :**

Classe et section pour la rentrée :

Orientation souhaitée pour l'année suivante :

Projet d'orientation (si déjà défini) :

.....

Pourquoi souhaitez-vous devenir interne au lycée Maupertuis à la rentrée prochaine

.....

.....

.....

.....

.....

J'ai lu et accepte le règlement intérieur de l'internat (P13 du règlement intérieur Annexe 2 – 2.INTERNAT, consultable sur le site du lycée rubrique documents téléchargeables) **ainsi que les contraintes liées à la vie en collectivité au sein d'un établissement (horaires, mise au travail, respect des assistants d'éducation...)**

➤ **Les Responsables Légaux :**

Adresse :

Distance Domicile – Lycée :Km

Quels sont les transports disponibles ?

Temps de trajet en transport :Heures etminutes

Merci de nous indiquer tout autre motif (familiaux, médicaux...) à prendre en compte dans la demande d'internat de votre enfant :

.....

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE MEDICAL DES ELEVES INTERNES



➤ Avez-vous des transmissions d'information de santé spécifiques à transmettre au service infirmier ?

OUI (Une fiche de renseignements Médicaux Confidentiels vous sera transmise) NON

➤ Traitements et prise de médicament



Conformément au règlement intérieur, tout traitement ou médicament doit être déposé à l'infirmier et accompagné de l'ordonnance correspondante. Cela qu'il s'agisse d'un traitement à l'année ou temporaire.

➤ Pour faciliter la prise en charge médicale des internes

- Bien remplir la fiche infirmerie fournit avec le dossier d'inscription administrative au lycée.

Prévoir que l'élève ai toujours avec lui les documents suivants :

- Carte d'identité
- Documents de Sécurité sociale :



Moins de 16 ans : - Photocopie de l'attestation sécurité sociale du parent dont l'élève est ayant droit.

- Photocopie de la carte de mutuelle du parent dont l'élève est ayant droit

Plus de 16 ans : - Carte Vitale de l'élève

- Photocopie de la carte de mutuelle du parent dont l'élève est ayant droit

Pour tout problème de santé, la famille est contactée. Cependant, pour les élèves de plus de 16 ans avec parent éloigné, vous pouvez prévoir le montant d'une consultation médicale afin de faciliter l'autonomie de l'élève face à un désagrément de santé minime.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements personnalisés. N'hésitez pas à nous contacter à l'infirmerie du lycée Maupertuis.

L'équipe de Santé

OBJET : Sortie libre le mercredi après-midi

Pour rappel, le mercredi après-midi, les internes sont autorisés à sortir jusqu'à 18 heures précises.

Nous offrons la possibilité aux internes de rentrer chez eux le mercredi après-midi et de ne se présenter au lycée que le jeudi matin pour leur première heure de cours sur autorisation des responsables légaux, **sans décompte de la nuit d'internat.**

- Nous autorisons** notre enfant à quitter l'établissement à 12h le mercredi pour revenir le jeudi matin pour son premier cours.

Pour information, le mercredi, les dortoirs sont accessibles aux élèves à partir de 14h00.

Fait le :

Signature de l'élève

Signature des parents

Fiche annexe 1 : PRATIQUE D'UNE ACTIVITE SPORTIVE OU CULTURELLE

Les élèves internes peuvent pratiquer une activité sportive ou culturelle dans une association locale, le mercredi après-midi ou en soirée tout au long de la semaine d'internat.

Pour les élèves internes pratiquant une activité extra-scolaire sur le temps d'internat cette fiche doit être dûment remplie dès la reprise de l'activité.

IMPORTANT : LE RETOUR AU LYCEE DOIT ETRE EFFECTIF POUR 21H45 DERNIER DELAI.

Les élèves peuvent bénéficier d'un plateau repas pour se restaurer au retour de l'activité.

En cas d'annulation ponctuelle de l'activité prévue, l'élève doit avertir avant 14h la vie scolaire pour annuler la commande du plateau repas.

**PORTABLE CPE A ENREGISTRER POUR TOUS LES ELEVES QUI PRATIQUENT UNE ACTIVITE EN SOIREE :
07 86 48 03 09**

Nom et prénom de l'élève :

Classe : Dortoir : Numéro de chambre :

NATURE DE L'ACTIVITE :

Nom de l'association :

Lieu de pratique de l'activité :

Téléphone de l'entraîneur ou d'un responsable :

M..... Qualité :

HORAIRES DE L'ACTIVITE :

	Heure départ lycée	Heure retour lycée	Demande plateau repas
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			

Tampon et signature des responsables de l'activité
(Validation des horaires mentionnés)

Signature des parents

Signature de l'élève